



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00502

Numéro SIREN : 802 611 095

Nom ou dénomination : KERBAR

Ce dépôt a été enregistré le 04/10/2017 sous le numéro de dépôt 4730

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

Cabinet THEMIS

Parc Edonia - rue de la Terre Adélie
CS 56843 - Bât. O
35768 ST GREGOIRE CEDEX

V/REF :
N/REF : 2014 B 502 / 2017-B-4730

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 04/10/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/03/2017.

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 20/09/2017

Concernant la société

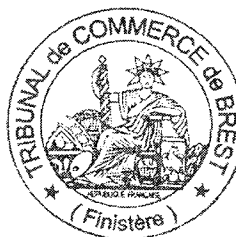
KERBAR
Société par actions simplifiée
Kergaradec
29850 Gouesnou

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-4730 le 04/10/2017

R.C.S. BREST 802 611 095 (2014 B 502)

Fait à BREST le 04/10/2017,

LE GREFFIER



Yes
B. B...

Dépôt N° 4730

Le 04 OCT. 2017

R.C.S. BREST

KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 euros

Siège Social : Kergaradec

29850 GOUESNOU

RCS BREST 802 611 095

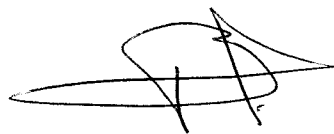
BILAN

COMPTE DE RESULTATS

ANNEXE

DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 MARS 2017



**Certifiés conformes
Le Président**



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	67 562 301	8 420 992	59 141 309	56 664 544
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	30 297 602	59 456	30 238 146	30 235 743
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	66 481	59 456	7 025	4 622
FONDS COMMERCIAL (1)	30 231 121		30 231 121	30 231 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 502 748	8 361 536	22 141 212	19 841 107
TERRAINS	8 062 000		8 062 000	8 062 000
CONSTRUCTIONS	10 727 320	6 105 102	4 622 217	7 283 421
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 351 404	501 194	850 209	736 321
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 358 234	1 755 239	1 602 994	2 032 761
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 709 241		6 709 241	1 726 604
AVANCES ET ACOMPTES	294 549		294 549	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 761 950		6 761 950	6 587 692
PARTICIPATIONS	863 813		863 813	4 776 565
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS				1 633 715
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 882 893		3 882 893	3 647
PRETS	93 777		93 777	139 748
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 921 465		1 921 465	34 016
ACTIF CIRCULANT	27 749 075	5 076	27 743 999	22 838 255
STOCKS ET EN-COURS	11 408 092		11 408 092	11 680 821
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	165 266		165 266	139 244
MARCHANDISES	11 242 825		11 242 825	11 541 577
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	8 862		8 862	556
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 889 744	5 076	4 884 667	4 742 748
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	445 904	1 095	444 809	425 854
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 443 839	3 981	4 439 858	4 316 894
CREANCES DIVERSES (3)	2 279 278		2 279 278	63 260
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 250 000		3 250 000	3 291 904
DISPONIBILITES	5 595 026		5 595 026	2 856 603
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	318 072		318 072	202 360
TOTAL GENERAL	95 311 377	8 426 069	86 885 308	79 502 799
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			9 000	6 198
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 140 077	8 048 473
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	4 483 301	1 005 119
RESERVE LEGALE	274 165	75 256
AUTRES RESERVES	4 209 136	929 863
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 554 362	3 978 181
PROVISIONS REGLEMENTEES	102 413	65 172
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 140 077	8 048 473
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	78 401	79 335
PROVISIONS POUR RISQUES	51 335	79 335
PROVISIONS POUR CHARGES	27 066	
DETTES (1)	75 666 829	71 374 991
DETTES FINANCIERES (2)	56 685 720	55 317 742
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	47 507 135	46 340 871
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 178 584	8 976 871
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		241
DETTES D'EXPLOITATION	14 658 026	14 995 725
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 216 318	8 285 829
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 959 879	6 229 157
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	481 828	480 738
DETTES DIVERSES	4 323 083	1 061 281
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	3 635 699	
AUTRES DETTES DIVERSES	687 383	1 061 281
TOTAL GENERAL	86 885 308	79 502 799
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	52 030 388 23 636 442	50 463 026 20 911 965
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

APRES RETRAITEMENTS

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	159 297 988	162 280 084
VENTES DE MARCHANDISES	157 103 030	160 058 043
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	127 543	113 642
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 792 498	1 915 029
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	159 023 072	162 086 715
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 241	130 203
REPRISES SUR PROVISIONS	63 520	4 176
TRANSFERTS DE CHARGES	17 855	
AUTRES PRODUITS	87 299	58 989
CHARGES D'EXPLOITATION	152 116 142	154 863 227
ACHATS DE MARCHANDISES	118 803 553	121 535 863
VARIATION DES STOCKS	298 752	(435 479)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	828 915	717 146
VARIATION DES STOCKS	(26 860)	(31 288)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 785 241	9 998 449
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 375 713	1 746 031
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 410 817	12 988 317
CHARGES SOCIALES	4 212 961	4 657 234
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 407 152	3 613 314
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 076	10 520
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		53 000
AUTRES CHARGES	14 817	10 117
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 181 845	7 416 856
PRODUITS FINANCIERS	193 905	135 550
PARTICIPATIONS	123 002	67 764
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	22 031	13 939
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	48 872	53 846
CHARGES FINANCIERES	736 775	777 447
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	736 726	777 447
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	48	
RESULTAT FINANCIER	(542 869)	(641 897)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 638 975	6 774 959



COMPTE DE RESULTAT

APRES RETRAITEMENTS

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 614	773
SUR OPERATIONS DE GESTION		31
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	59 614	741
CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 247	98 799
SUR OPERATIONS DE GESTION	17 499	61 327
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 440	231
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	37 241	37 241
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	52 066	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(62 633)	(98 025)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 773 013	731 029
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 248 967	1 967 723
<i>Total des produits</i>	<i>159 551 508</i>	<i>162 416 408</i>
<i>Total des charges</i>	<i>155 997 145</i>	<i>158 438 227</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 554 362	3 978 181
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	37 246	
Produits financiers concernant les entreprises liées	123 002	66 259
Charges financières concernant les entreprises liées	148 400	142 100

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

* La société a démarré un important programme d'investissements, se décomposant principalement entre les deux phases suivantes :

- création d'un nouveau parking clientèle (aérien),
- remodeling complet de la surface de vente.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations en-cours de 7 056 k€ sont financées par un emprunt bancaire à hauteur de 5 000 k€, les « Dettes sur immobilisations et comptes rattachés » s'élevant à 3 636 k€.

* Pour une meilleure lisibilité du compte de résultat, la dotation d'intéressement a été comptabilisée dans la rubrique « Participation des salariés » alors qu'elle était classée en « Salaires et traitements » du résultat d'exploitation l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	4 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 8 ans
- Matériel d'exploitation :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

Fonds commercial

• Fonds commercial Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
------------------------------	-----------------------------	------------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 288 889	8 813	100	30 297 603
Immobilisations corporelles	24 876 755	5 703 867	77 874	30 502 749
Immobilisations financières - titres	4 780 213		33 506	4 746 707
Immobilisations financières - créances	1 807 480	270 558	62 794	2 015 244
	61 753 337	5 983 238	174 274	67 562 302

Nota : pour une meilleure analyse comptable, les titres et créances des entités collectives et de parrainage du Mouvement E.Leclerc ont été ainsi reclassés :

- titres de participation en titres immobilisés divers,
- créances rattachées à des participations en immobilisations financières diverses.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	53 146	6 411	100	59 456
Immobilisations corporelles	5 035 648	3 400 742	74 853	8 361 537
	5 088 793	3 407 153 (*)	74 953	8 420 993

(*) Dont dotation : . linéaire
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	65 172	37 241		102 413
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	79 335	52 066	53 000	78 401
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	10 520	5 077	10 520	5 077
	155 027	94 384 (*)	63 520 (*)	185 891

(*) Dont : . exploitation 5 077 63 520
. financier
. exceptionnel 89 307

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 53 000
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- provision pour risque suite contrôle Urssaf 25 000
- provision pour redressement suite contrôle fiscal 27 066
- 53 066

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	318 165
Dotation aux amortissements théoriques	20 372
Cumul des amortissements théoriques	42 366
Valeur nettes	275 799

Redevances

Afférentes à l'exercice	37 247
Cumulées	64 839
Restant à payer: . à mois d'un an	49 332
. de un à cinq ans	135 520
. à plus de cinq ans	-
. total	184 852

Prix d'achat résiduel en fin de contrat	86 582
---	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 015 244	9 000	2 006 244
Acomptes versés sur commandes	8 863	8 863	
Créances d'exploitation	4 889 744	4 889 744	
Créances diverses	2 279 278	2 279 278	
Charges constatées d'avance	318 072	318 072	
	9 511 201	7 504 957	2 006 244

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	12 700	12 700		
Emprunts bancaires (1)	47 494 436	3 851 882	18 564 943	25 077 611
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 178 585	1 226 712	7 951 872	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	14 658 026	14 222 064		435 962
Dettes diverses	4 323 083	4 323 083		
Produits constatés d'avance				
	75 666 830	23 636 442	26 516 815	25 513 573
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				12 700
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				5 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 843 985
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				7 655 766

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- magasin	129 226 103
- drive	9 032 133
- station-service	19 416 296
- restauration	1 348 540
	159 023 072

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	24
- Agents de maîtrise	29
- Employés	410
	463

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 592 916 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2017.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 606 287 €.

Impôts, taxes et versement assimilés

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ainsi que la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) sont provisionnées selon l'année d'exigibilité de l'imposition. Le rattachement de la charge de l'exercice au cours duquel a été réalisé le chiffre d'affaires sur lequel la taxe est calculé, aurait généré un complément de charge de 784 k€ pour la TASCOM et de 224 k€ pour la C3S.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductibles	13 909	
Cessions et mises au rebut des immobilisations incorporelles /corporelles	871	15 105
Cessions des titres immobilisés	14 570	44 509
Autres charges exceptionnelles	3 590	
Amortissements dérogatoires	37 241	
Provision pour risques contrôle Urssaf	25 000	
Provision pour risques suite redressement contrôle fiscal	27 066	
	122 247	59 614

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	435 962
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 337 051
	<u>1 773 013</u>

La charge d'intéressement était comptabilisée l'exercice précédent en « Salaires et traitements » pour 1 082 295 €.

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère Sobralec.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 954 568
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 705 601
	<u>1 248 967</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	330 394
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	229 406

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèces).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	217 800	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autorisations de découvert bancaire	3 750 000	3 750 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail alimentaire

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 510 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées

LIEES

AVEC LIEN DE
PARTICIPATION

Participations	677 607	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	1 526 373	-
Emprunts et dettes financières divers	7 662 660	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	123 002	-
Charges financières	148 400	-

S.A.R.L. KBR Voyages
Kergaradec 29850
Gouesnou
R.C.S Brest 417 780 392

Filiales & participations à plus de 50 %

Capital	7 623
Capitaux propres autres que le capital	206 266
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	677 607
Valeur nette des titres détenus	677 607
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 179 852
Résultat du dernier exercice clos	165 201
Dividendes encaissés	123 002

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Dépôt N° 1730

Le 04 OCT. 2017

R.C.S. BREST

Guillet Bouju Associés
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE COMPTABLE



KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 €

Rue de Kergaradec Bras

29850 GOUESNOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale

de Rennes

7, Rue Roland Garros

44700 ORVAULT



Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice couvrant la période du 1er avril 2016 au 31 mars 2017, sur :

- * le contrôle des Comptes annuels de la société KERBAR, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- * la justification des appréciations,
- * les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et ont été présentés au Conseil de Parrainage en date du 19 juillet 2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1^{er} alinéa, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les stocks.

Cette appréciation s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

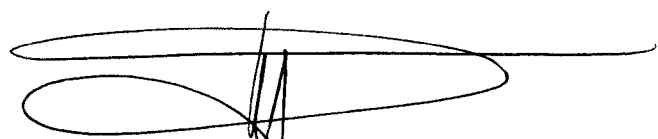
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les Comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires sur la Situation financière et les Comptes annuels.

Fait à Orvault, le 5 septembre 2017

Cabinet GUILLET BOUJU ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes**



Dominique GUILLET

Commissaire aux Comptes Associé



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	67 562 301	8 420 992	59 141 309	56 664 544
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	30 297 602	59 456	30 238 146	30 235 743
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	66 481	59 456	7 025	4 622
FONDS COMMERCIAL (1)	30 231 121		30 231 121	30 231 121
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 502 748	8 361 536	22 141 212	19 841 107
TERRAINS	8 062 000		8 062 000	8 062 000
CONSTRUCTIONS	10 727 320	6 105 102	4 622 217	7 283 421
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	1 351 404	501 194	850 209	736 321
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	3 358 234	1 755 239	1 602 994	2 032 761
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	6 709 241		6 709 241	1 726 604
AVANCES ET ACOMPTES	294 549		294 549	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	6 761 950		6 761 950	6 587 692
PARTICIPATIONS	863 813		863 813	4 776 565
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS				1 633 715
TITRES IMMOBILISES DIVERS	3 882 893		3 882 893	3 647
PRETS	93 777		93 777	139 748
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	1 921 465		1 921 465	34 016
ACTIF CIRCULANT	27 749 075	5 076	27 743 999	22 838 255
STOCKS ET EN-COURS	11 408 092		11 408 092	11 680 821
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	165 266		165 266	139 244
MARCHANDISES	11 242 825		11 242 825	11 541 577
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	8 862		8 862	556
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 889 744	5 076	4 884 667	4 742 748
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	445 904	1 095	444 809	425 854
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	4 443 839	3 981	4 439 858	4 316 894
CREANCES DIVERSES (3)	2 279 278		2 279 278	63 260
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 250 000		3 250 000	3 291 904
DISPONIBILITES	5 595 026		5 595 026	2 856 603
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	318 072		318 072	202 360
TOTAL GENERAL	95 311 377	8 426 069	86 885 308	79 502 799
(1) Dont droit au bail			9 000	6 198
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

 Cabinet
Guillet Bouju Associés

PASSIF	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	11 140 077	8 048 473
CAPITAL	3 000 000	3 000 000
RESERVES	4 483 301	1 005 119
RESERVE LEGALE	274 165	75 256
AUTRES RESERVES	4 209 136	929 863
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 554 362	3 978 181
PROVISIONS REGLEMENTEES	102 413	65 172
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	11 140 077	8 048 473
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	78 401	79 335
PROVISIONS POUR RISQUES	51 335	79 335
PROVISIONS POUR CHARGES	27 066	
DETTES (1)	75 666 829	71 374 991
DETTES FINANCIERES (2)	56 685 720	55 317 742
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	47 507 135	46 340 871
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	9 178 584	8 976 871
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		241
DETTES D'EXPLOITATION	14 658 026	14 995 725
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 216 318	8 285 829
DETTES FISCALES ET SOCIALES	5 959 879	6 229 157
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	481 828	480 738
DETTES DIVERSES	4 323 083	1 061 281
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	3 635 699	
AUTRES DETTES DIVERSES	687 383	1 061 281
TOTAL GENERAL	86 885 308	79 502 799
(1) Dont à plus d'un an	52 030 388	50 463 026
Dont à moins d'un an	23 636 442	20 911 965
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

Cabinet
Guillet Bouju Associés

APRES RETRAITEMENTS

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	159 297 988	162 280 08
VENTES DE MARCHANDISES	157 103 030	160 058 04
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	127 543	113 64
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 792 498	1 915 02
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	159 023 072	162 086 715
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	106 241	130 20
REPRISES SUR PROVISIONS	63 520	4 17
TRANSFERTS DE CHARGES	17 855	
AUTRES PRODUITS	87 299	58 98
CHARGES D'EXPLOITATION	152 116 142	154 863 22
ACHATS DE MARCHANDISES	118 803 553	121 535 86
VARIATION DES STOCKS	298 752	(435 479)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	828 915	717 14
VARIATION DES STOCKS	(26 860)	(31 288)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 785 241	9 998 44
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 375 713	1 746 031
SALAIRES ET TRAITEMENTS	11 410 817	12 988 317
CHARGES SOCIALES	4 212 961	4 657 234
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 407 152	3 613 314
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	5 076	10 520
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		53 000
AUTRES CHARGES	14 817	10 117
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 181 845	7 416 856
PRODUITS FINANCIERS	193 905	135 550
PARTICIPATIONS	123 002	67 764
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	22 031	13 939
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	48 872	53 846
CHARGES FINANCIERES	736 775	777 447
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	736 726	777 447
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	48	
RESULTAT FINANCIER	(542 869)	(641 897)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	6 638 975	6 774 959



COMPTE DE RESULTAT

Cabinet
Guillet Bouju Associés

APRES RETRAITEMENTS

	Clôture au 31/03/17 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/16 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	59 614	773
SUR OPERATIONS DE GESTION		31
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	59 614	741
CHARGES EXCEPTIONNELLES	122 247	98 799
SUR OPERATIONS DE GESTION	17 499	61 327
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 440	231
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	37 241	37 241
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	52 066	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(62 633)	(98 025)
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 773 013	731 029
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 248 967	1 967 723
<i>Total des produits</i>	<i>159 551 508</i>	<i>162 416 408</i>
<i>Total des charges</i>	<i>155 997 145</i>	<i>158 438 227</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	3 554 362	3 978 181
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	37 246	
Produits financiers concernant les entreprises liées	123 002	66 259
Charges financières concernant les entreprises liées	148 400	142 100

ANNEXE

Cabinet
Guillet Bouju Associés

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

* La société a démarré un important programme d'investissements, se décomposant principalement entre les deux phases suivantes :

- création d'un nouveau parking clientèle (aérien),
- remodeling complet de la surface de vente.

A la clôture de l'exercice, les immobilisations en-cours de 7 056 k€ sont financées par un emprunt bancaire à hauteur de 5 000 k€, les « Dettes sur immobilisations et comptes rattachés » s'élevant à 3 636 k€.

* Pour une meilleure lisibilité du compte de résultat, la dotation d'intéressement a été comptabilisée dans la rubrique « Participation des salariés » alors qu'elle était classée en « Salaires et traitements » du résultat d'exploitation l'exercice précédent.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Constructions :	4 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	6 à 8 ans
- Matériel d'exploitation :	3 à 5 ans		

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 30 000 actions de 100 euros.

Fonds commercial

• Fonds commercial Distrileg	Acquisition le 30 juin 2014	30 231 121
------------------------------	-----------------------------	------------

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	30 288 889	8 813	100	30 297 603
Immobilisations corporelles	24 876 755	5 703 867	77 874	30 502 749
Immobilisations financières - titres	4 780 213		33 506	4 746 707
Immobilisations financières - créances	1 807 480	270 558	62 794	2 015 244
	61 753 337	5 983 238	174 274	67 562 302

Nota : pour une meilleure analyse comptable, les titres et créances des entités collectives et de parrainage du Mouvement E.Leclerc ont été ainsi reclassés :

- titres de participation en titres immobilisés divers,
- créances rattachées à des participations en immobilisations financières diverses.

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	53 146	6 411	100	59 456
Immobilisations corporelles	5 035 648	3 400 742	74 853	8 361 537
	5 088 793	3 407 153 (*)	74 953	8 420 993

(*) Dont dotation : . linéaire 3 407 153
. dégressive
. exceptionnelle

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	65 172	37 241		102 413
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	79 335	52 066	53 000	78 401
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	10 520	5 077	10 520	5 077
	155 027	94 384 (*)	63 520 (*)	185 891
(*) Dont :				
. exploitation		5 077	63 520	
. financier				
. exceptionnel		89 307		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 53 000
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les dotations aux provisions pour risques et charges correspondent à :

- provision pour risque suite contrôle Urssaf 25 000
- provision pour redressement suite contrôle fiscal 27 066
- 53 066

Biens pris en crédit-bail

IMMOBILIER

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine		318 165
Dotation aux amortissements théoriques		20 372
Cumul des amortissements théoriques		42 366
Valeur nettes		275 799

Cabinet
Guillet Bouju Associés**Redevances**

Afférentes à l'exercice		37 247
Cumulées		64 839
Restant à payer:		49 332
. à mois d'un an		
. de un à cinq ans		135 520
. à plus de cinq ans		-
. total		184 852

Prix d'achat résiduel en fin de contrat		86 582
---	--	--------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	2 015 244	9 000	2 006 244
Acomptes versés sur commandes	8 863	8 863	
Créances d'exploitation	4 889 744	4 889 744	
Créances diverses	2 279 278	2 279 278	
Charges constatées d'avance	318 072	318 072	
	9 511 201	7 504 957	2 006 244

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	12 700	12 700		
Emprunts bancaires (1)	47 494 436	3 851 882	18 564 943	25 077 611
Emprunts & dettes financières divers (2)	9 178 585	1 226 712	7 951 872	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	14 658 026	14 222 064		435 962
Dettes diverses	4 323 083	4 323 083		
Produits constatés d'avance				
	75 666 830	23 636 442	26 516 815	25 513 573
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires				12 700
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice				5 000 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice				3 843 985
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales				7 655 766

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- magasin	129 226 103
- drive	9 032 133
- station-service	19 416 296
- restauration	1 348 540
	159 023 072

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	Cabinet	24
- Agents de maîtrise	Guillet Bouju Associés	29
- Employés		410
		463

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2015, qui s'élève à 592 916 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2016, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2017.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 606 287 €.

Impôts, taxes et versement assimilés

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ainsi que la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) sont provisionnées selon l'année d'exigibilité de l'imposition. Le rattachement de la charge de l'exercice au cours duquel a été réalisé le chiffre d'affaires sur lequel la taxe est calculé, aurait généré un complément de charge de 784 k€ pour la TASCOM et de 224 k€ pour la C3S.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductibles	13 909	
Cessions et mises au rebut des immobilisations incorporelles /corporelles	871	15 105
Cessions des titres immobilisés	14 570	44 509
Autres charges exceptionnelles	3 590	
Amortissements dérogatoires	37 241	
Provision pour risques contrôle Urssaf	25 000	
Provision pour risques suite redressement contrôle fiscal	27 066	
	122 247	59 614

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	435 962
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	1 337 051
	1 773 013

La charge d'intéressement était comptabilisée l'exercice précédent en « Salaires et traitements » pour 1 082 295 €.

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère Sobralec.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 954 568
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 705 601
	1 248 967

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	330 394
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	229 406

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (mandat d'hypothéquer, nantissement du fonds de commerce, gage d'espèces).

Cabinet
Guillet Bouju Associés**Engagements financiers**

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	217 800	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autorisations de découvert bancaire	3 750 000	3 750 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective de commerce de détail alimentaire

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 1 510 000 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Dépôt N° 6730

Le 04 OCT. 2017

R.C.S. BREST

KERBAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.000.000 euros
Siège Social : Kergaradec
29850 GOUESNOU
RCS BREST 802 611 095

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 20 SEPTEMBRE 2017**

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 3.554.362 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 3.554.362 €

Affectation :

- Au poste « Réserve légale », soit 25.835 €
*Laquelle est ainsi portée à la somme de 300.000 €
et qui serait ainsi intégralement dotée*
- A titre de distribution de dividendes aux associés, soit 500.000 €
- Le solde, au poste « Autres réserves », soit 3.028.527 €
Ce qui porte le solde de ce poste à 7.237.663 euros

Total affecté : 3.554.362 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 10.640.077 euros.

Sur le plan fiscal, ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à un abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant. Ainsi, le dividende s'élevant à 16,67 euros (valeur arrondie) par action ouvrira droit à un abattement de 6,67 euros (valeur arrondie) par action.

Conformément aux dispositions de l'article 117 quater du même Code, les personnes physiques sont soumises, au titre de la présente distribution, à un prélèvement obligatoire non libératoire de 21 %, lequel sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

Par exception, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 € (personne seule) ou 75.000 € (personnes soumises à une imposition commune), peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

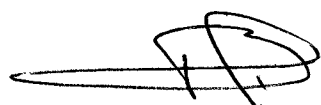
Ainsi, du montant du dividende distribué, soit 500.000 euros, il sera prélevé les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le prélèvement non-libératoire, de sorte que le montant net de dividendes versé aux associés sera diminué à due concurrence desdits prélèvements.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

Dates	Dividende distribué	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Exercice clos le 31/03/2016	500.000 €	50,01 €	499.949,99 €
Décisions des associés du 28/03/2016 (distribution exceptionnelle)	500.000 €	50,01 €	499.949,99 €
Exercice clos le 31/03/2015			
Exercice clos le 31/03/2014	-	-	-

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 20 septembre 2017.


**Certifié conforme
Le Président**

THÉMIS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Didier DÉRU
Jean-François MORVAN
Yves GENTRIC
Paul LE FLOCH
Nathalie PAQUIN
Séverine LAVAT
Olivier RAYNAUD
Audrey GEFRIAUD
Anne-Hélène RIOU
Aude RAPIN
Daisy MARTINEZ
Avocats

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
150, rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

PLF / MBA

Saint-Grégoire, le 4 octobre 2017

Objet :
Dépôt des comptes
KERBAR
31.03.2017

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint les documents relatifs au dépôt des comptes annuels clos le 31 mars 2017 de la société KERBAR, savoir :

- le bilan et ses annexes ;
- le rapport du commissaire aux comptes ;
- l'affectation de résultat ;
- 1 chèque de 45,48 € en recouvrement des émoluments et frais de dépôt des comptes.

Vous voudrez bien faire parvenir le justificatif du dépôt des comptes à mon Cabinet.

Vous en souhaitant bonne réception,

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.


Paul LE FLOCH
Avocat

Entreprises liées

	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	677 607	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	1 526 373	-
Emprunts et dettes financières divers	7 662 660	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	123 002	-
Charges financières	148 400	-

Cabinet
Guillet Bouju Associée

Filiales & participations à plus de 50 %

S.A.R.L. KBR Voyages
Kergardec 29850
Gouesnou
R.C.S Brest 417 780 352

Capital	7 623
Capitaux propres autres que le capital	206 266
Quote-part du capital détenu	100 %
Valeur brute des titres détenus	677 607
Valeur nette des titres détenus	677 607
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	2 179 852
Résultat du dernier exercice clos	165 201
Dividendes encaissés	123 002

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.